





Formation par alternance MFR de Vernines Centre de Formation d'apprentis

<u>Tarifs scolarité Terminale Bac Pro SAPAT 2025-2026 – Formation initiale¹</u>

20 semaines de cours

	INTERNE	DEMI-PENSION
Frais de dossier	150 €	150 €
Adhésion à association	20 €	20 €
Frais divers (Affranchissement, photocopies, assurance stage)	25 €	25 €
Frais de scolarité	1 140 €	1 140 €
Pension	1 450 €	797,50 €
TOTAL	2 785 €	2 132,50 €

Bourses

(Base 2024-2025)

Éligibilité	Points de charge	1	2	3	4	5	6	7	8 et +
	Revenu fiscal de référence (Base 2023)	21 370	23 012	26 299	30 409	34 519	39 451	44 382	49 315
Montant annuel	De 474 à 1 008 €								
Prime équipement	(À condition d'être boursier – Versée une seule fois pendant la scolarité) 341,71 €								
Prime à l'internat	(À condition d'être boursier – Versée à l'inscription en 1ère année de cycle) De 327 à 672 €								
Prime reprise	Allouée aux élèves boursiers reprenant une formation sous statut scolaire après une période d'interruption 600 €								
Bourse au mérite	Élèves boursiers entrant en 2nde après une mention Bien ou Très bien au DNB De 402 à 1 002 €								
Fonds Social Lycéens	Destiné aux familles rencontrant des difficultés financières. Demande faite par la MFR en cas de nécessité courant décembre.								

¹ En classe de Terminale, les élèves peuvent être en contrat d'apprentissage. En contrat d'apprentissage, les tarifs de la scolarité sont différents.

Il est possible de passer en contrat d'apprentissage en cours d'année, sous réserve qu'il soit de minimum 6 mois. Les tarifs sont alors recalculés à la date du changement de statut.













Formation par alternance MFR de Vernines Centre de Formation d'apprentis

Paiement

À l'inscription	50 € (chèque ou espèces)
AU 10 septembre	200 € (prélèvement)
Au 10 octobre	Prélèvement de 200 €
Le 10 de chaque mois (de novembre à août)	Prélèvements selon l'échéancier fourni après instruction des demandes de bourse.

Frais de fonctionnement de la MFR

La MFR est une association de familles à but non lucratif. Elle est gérée par des administrateurs bénévoles.

L'équipe qui assure le fonctionnement de la MFR est rémunérée par l'association.

Le coût de fonctionnement de la MFR, par élève et par jour, est de **254 € en moyenne**.

Le coût pour la famille, par jour, sans déduire les bourses, pour un élève de 1ère, en pension complète est de 28 €.

La différence est comblée par la formation continue adulte, les subventions et les produits dégagés par les activités annexes (accueil de groupes, cantines).





